



" LA SURPRISE "

Claudelle Gilbert

Samedi matin, le 28 janvier dernier, je reçois un téléphone de Linda qui me dit : « As-tu lu tes courriels? Regarde ça, je t'ai envoyé quelque chose. C'est une surprise! Rappelle-moi pour me dire ce que tu en penses. ».

Une surprise? Intriguée et curieuse, je ne tarde pas à me connecter et je vois bien le message de Linda qui me dit :



"Salut toi, j'ai quelque chose qui pourrait t'intéresser à cette adresse:"

<http://www.cablevision.qc.ca/colibrielle/journal.pdf>

J'attends tes commentaires.

Bonne fin de journée !

Comme je suis toujours sur la ligne téléphononique à petite vitesse, j'attends... Je vois apparaître le titre du document : journal.pdf. Qu'est-ce que c'est? Quelques minutes s'écoulent et voilà que la page frontispice de la

dernière édition de notre journal m'apparaît pleine page! Wow! Pourtant si grands ouverts, je n'en croyais pas mes yeux. C'était au-delà de mes espérances!

Voyez-vous, il se trouve que le printemps dernier, nous avons discuté au comité du journal de la possibilité de rendre Le Grand Héron accessible à tous sur le net. À ce moment, il s'avérait que ce serait un surplus considérable de travail et qu'aucune

d'entre nous n'avait la disponibilité ou la technologie pour le faire.. Nous avons donc abandonné de projet.

Toujours est-il que, notre Linda, tout en furetant sur le web, a déniché un moyen rapide de réaliser ce qui était devenu pour moi un rêve. Cette trouvaille lui permettait d'exécuter le tout sans trop alourdir sa tâche. Merveilleux, n'est-ce pas? Quel plus beau cadeau aurions-nous pu offrir à nos lecteurs pour célébrer notre 10ième année d'existence?

SOMMAIRE

SCÈNE MUNICIPALE, EMPLOI	PAGE 2
SÛRETÉ DU QUÉBEC, FONDATION J.P.	PAGE 3
HORTICULTURE, LIGNICULTURE	PAGE 4
PARLONS SANTÉ,	PAGE 5
JUSTE UN CLICK !	PAGE 6
CLIN D'OEIL ATOUT, CENTRE DÉPANNAGE	PAGE 7
BEAU TEMPS, UNE FOIS, SÈCHEUSE	PAGE 8
QUINCAILLERIE DUPARQUET	PAGE 9
MESSAGE DE LA FABRIQUE, QUI SUIS-JE?	PAGE 10
CDE	PAGE 11
CAISSE POPULAIRE	PAGE 12
PETITES ANNONCES	PAGE 13
COMMUNICATION QUÉBEC,	PAGE 14
LETTRÉ AUX LECTEURS	PAGE 15
PAGE PUBLICITAIRE	PAGE 16

SCÈNE MUNICIPALE

Annie Marcotte

Vous prévoyez faire des travaux de construction ou de rénovation??? N'oubliez pas que vous devez remplir une demande de permis à la municipalité et avoir obtenu votre permis AVANT de débiter les travaux.

CONCERNANT LES CHIENS, le règlement 99-02 concernant les animaux stipule que :

- Constitue une nuisance et est prohibé un chien qui aboie ou hurle d'une manière à troubler la paix (Article 15).
- Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment

doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain (Article 17).

- Le gardien ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal (Article 18).

Saviez-vous qu'on ne peut déposer la neige de notre terrain sur la voie publique, les terrains privés ou tout autre endroit et, bien sûr, chez nos voisins sans avoir obtenu une autorisation au préalable???

Offre d'emploi Ville de Duparquet

Poste : Inspectrice municipale/Inspecteur municipal

Tâches :

- Recevoir et informer les personnes requérant un permis ou un certificat;
- Voir à l'application et au respect des règlements municipaux, de zonage, de construction, de lotissement et de nuisances;
- Voir à l'application et au respect du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8);
- Émission et inspection des permis de construction, de rénovation, de lotissement, d'installation septique, des puits et autres permis reliés;
- Remettre aux citoyens une copie du règlement applicable aux types de permis émis;
- Vérification des constructions sans permis et autres infractions à la réglementation municipale;
- Transmission de rapports aux divers paliers gouvernementaux;
- Assister aux séances du conseil, classement de documents et autres tâches déterminées par le conseil.

Exigences :

- Détenir un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent;
- Avoir une connaissance du Code de construction du Québec;
- Avoir une bonne communication verbale et écrite;
- Être débrouillard et autonome, avoir l'esprit d'équipe et être ponctuel, avoir une bonne présentation;
- Posséder des connaissances informatiques générales;
- Être capable de planifier, organiser et contrôler différents dossiers en même temps;
- Être disponible à travailler la fin de semaine et en soirée;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Être en mesure de fournir un certificat déterminant que la personne ne détient pas de casier judiciaire.

Conditions de travail : - Salaire à discuter - Heures variables, selon les besoins

Intéressé ? Faites parvenir votre C.V., avant le 23 février 2006, 16h, par la poste au 86, rue Principale à Duparquet ou apportez-le à l'hôtel de ville.



La Sûreté
du Québec
vous informe

SANS CEINTURE, VOUS JOUEZ AVEC LE FEU

« La ceinture de sécurité, c'est achalant, encombrant et ça brime mes droits! » Voilà des paroles que l'on entend souvent. À ces mots, on devrait ajouter : « Mais encore... cela diminue de moitié mes risques d'être tué ou d'être blessé gravement lors d'un accident. »

Saviez-vous que lors d'une collision à 50 km/h, les occupants à l'avant ou à l'arrière d'un véhicule sont projetés avec une force moyenne de 35 fois leur poids? Plus la vitesse du véhicule augmente, plus la force de projection est multipliée. En cas d'impact, il est donc essentiel d'être protégé par la ceinture de sécurité, que l'on prenne place à l'avant ou à l'arrière du véhicule.

Même si vous vous croyez moins en danger car vous n'allez pas bien loin, prenez l'habitude de boucler votre ceinture chaque fois que vous démarrez la voiture. Selon la SAAQ, vos chances de survie seront augmentées de 60 % lors d'une collision.

Le port de la ceinture est régi par le *Code de la sécurité routière*. Une amende minimale de 80 \$ ainsi que deux points d'inaptitude sont imposés aux conducteurs fautifs. C'est bien plus une question de vie que de loi.

Moi, j'prends pas le risque, je la boucle!

RENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX :
1-800-263-0023 inform@cba.ca

Le Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales renouvelle l'expérience et prépare son second spectacle bénéfice pour la Fondation Docteur-Jacques-Paradis

C'est avec plaisir que la Fondation Docteur-Jacques-Paradis accepte l'invitation du Docteur Sylvie Watelle, du Docteur Claude Larrivée et de Madame Manon Bernier, d'organiser un deuxième spectacle au bénéfice de la Fondation Docteur-Jacques-Paradis.

Pourquoi une telle initiative? Pour le plaisir de chanter et de faire de la scène, tout en aidant une organisation à remplir sa mission. La Fondation hospitalière a plusieurs demandes à combler en équipements médicaux, c'est pourquoi cette organisation a été le choix des musiciens et chanteurs qui se réaliseront sur scène.

C'est le **25 mars** prochain que la population aura la chance d'assister à des prestations du personnel du Centre de santé et de service sociaux des Aurores-Boréales. Vous aurez droit à une chorale dirigée par madame Manon Bernier, à des solos de piano, duos de violon, violoncelle, saxophone et piano, flûte et piano, et à des chants populaires. De plus, les organisateurs vous réservent quelques surprises...

Vous voulez assister à ce spectacle?

Les billets seront en vente bientôt chez Jean Coutu au prix de 20 \$ pour adultes et de 10 \$ pour les 12 ans et moins.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Cynthia Roberge, coordonnatrice à la Fondation Docteur-Jacques-Paradis au 333-2311 poste 2267.

HORTICULTURE

Nicole Armour

FAITES POUSSER UN AVOCATIER

Pour obtenir un arbre tropical tel l'avocatier, c'est très simple. Il s'agit simplement de choisir un avocat bien mûr chez votre marchand de fruits. Rendu à la maison, on débarasse le noyau de sa chair, on le nettoie bien et ensuite on insère 3 cure-dents sur le pourtour. On l'assoie sur le bord d'un pot rempli d'eau. Les cure-dents supporteront le noyau.

Arrangez-vous pour que la partie du noyau qui trempe dans l'eau soit immergée de 1 pouce seulement. Au bout de 2 à 6 semaines, les racines apparaîtront à la base et le noyau aura craqué. Plantez-le pour que la première moitié soit hors terre. Lorsque la tige aura atteint 6 pouces de hauteur, taillez-la à 3 pouces, ainsi des branches latérales se formeront.

Vous aurez un bel arbre originaire du Mexique !



UNE FAÇON DE FAIRE POUSSER LES ARBRES PLUS RAPIDEMENT !

Connaissez-vous la ligniculture ? La ligniculture est la culture intensive (soutenue) des arbres en plantation de courte révolution en vue d'obtenir un maximum de rendement en matière ligneuse (bois).

Concrètement, il s'agit de faire pousser des arbres jusqu'au stade de récolte sur un horizon de 20 à 40 ans, dépendamment de l'essence, contrairement à 55 à 80 ans ordinairement.

Pour y arriver, on utilise des croisements d'essences à croissance rapide (différentes variétés de peupliers, de mélèzes ou d'épinettes) qui sont plantés sur des sols préalablement préparés, offrant une possibilité de croissance intéressante (friches, bordures des cours d'eau, etc.). Une fois l'essence en terre, il

est essentiel de réaliser une série de traitements après la plantation (désherbage mécanique, taille de formation, fertilisation et élagage) pour s'assurer que la plantation donne les résultats escomptés. Bien que la culture d'arbres à croissance rapide demande un suivi soutenu, elle peut permettre de diversifier les revenus d'un propriétaire de lot.

Dans le contexte où les compagnies forestières ont vu leur approvisionnement diminuer de 20 % et que les superficies consacrées aux aires protégées doivent augmenter (dans un avenir rapproché, elles devront représenter entre 8 % et 12 % du territoire), la ligniculture pourrait être une option à considérer. La ligniculture ne devrait pas être une pratique remplaçant l'agriculture, mais plutôt en devenir un complé-

ment. Par exemple, on pourrait instaurer des aires de ligniculture le long de cours d'eau, en guise de coupe-vent, ou encore sur des terres en friche abandonnées depuis des années.

Pour plus d'information, consulter le site web du Réseau Ligniculture Québec

<http://www.unites.uqam.ca/rlq/>. Une enquête visant à connaître l'opinion des gens sur le sujet sera réalisée dans cinq municipalités (Duparquet, Gallichan, Palmarolle, Rapide-Danseur, Roquemaure) en mars.

Christian Milot
Agent de développement de la SADC d'Abitibi-Ouest

PARLONS SANTÉ

Comment agir si on est témoin d'un impact à haute vitesse ?

Vanessa Lessard

On ne sait jamais sur quoi on peut tomber! La possibilité d'être la première personne à se retrouver sur les lieux d'un accident fait partie des choses qui peuvent vous arriver. Plusieurs personnes n'ont aucune idée comment ils peuvent venir en aide dans ces moments cruciaux. Je l'ignorais moi aussi il n'y a pas si longtemps, mais je crois que c'est une chose très utile à savoir puisqu'en fait, cela pourrait sauver des vies. De plus, il est de votre devoir de citoyen de venir en aide dans les limites de vos capacités.

Voici quelques exemples d'impacts à haute vitesse : une chute de plus de 7 mètres, éjection du véhicule, piéton ou cycliste frappé à plus de 8 km/h, tonneaux, un motocycliste qui chute sans casque, etc. La façon de réagir lorsqu'on est témoin d'un tel accident, c'est d'enchaîner une série d'étapes assez simples. Premièrement, il faut s'assurer que les lieux ne représentent aucun danger pour votre propre vie. Ensuite, il faut évaluer l'état de conscience de la personne blessée. Pour ce faire, interpellé-la à haute voix, taper des mains près de son oreille et faites une friction au niveau des clavicules. Si elle ne répond pas, appeler à l'aide et tenter de dégager les voies respiratoires, avec précaution. Ensuite écoutez, regardez et touchez afin de déceler des mouvements de respiration, durant 15 secondes. Si la personne ne respire pas, tentez de percevoir son pouls. Si celui-ci est absent, il faut débiter la respiration artificielle, si vous êtes certifié pour le faire, car si ce n'est pas le cas, des poursuites pourraient être intentées contre vous si vous faites des dommages à

cette personne. On doit faire 15 pressions au bas de la cage thoracique, ensuite donner deux insufflations, reprendre à 4 reprises ces séquences. Reprenez le pouls, si celui-ci est toujours absent, répétez la réanimation.

Ensuite, si une personne n'a pas besoin de se faire réanimer, que vous présumez qu'elle a été victime d'un choc important au niveau du cou ou de la tête, il faut immobiliser celle-ci en ligne avec le corps. Cependant, si on procède à cette intervention, il ne faut plus lâcher la tête jusqu'à l'arrivée des ambulanciers. Dans certains cas, il est déconseillé de déplacer la tête : lorsque la tête de la victime forme un angle avec le corps, lorsque la douleur est trop intense pour la victime ou encore lorsque vous sentez une résistance. S'il y a un enfant dans son siège à l'arrière d'une auto, et qu'il hurle, la meilleure chose à faire est de prendre tout ce qui vous tombe sous la main afin de combler les espaces vides, et ainsi stabiliser l'enfant. Si par contre il ne pleure pas, ce qui signifie la plu-

part du temps qu'il est inconscient, il est important de le sortir de son siège afin de lui prodiguer des soins.

Bien sûr, il existe des situations où la seule chose que l'on est en pouvoir de faire c'est de rassurer la personne blessée en attendant les secours. J'ai encore beaucoup à apprendre en ce qui concerne les soins d'urgence, c'est tout ce que j'ai appris pour l'instant, mais voilà quand même une bonne base pour tenter d'aider les gens. Je termine en vous donnant un petit conseil de sécurité, gardez tout objet lourd dans le coffre de la voiture, car si vous faites quelques tonneaux, il se pourrait qu'une simple canne de pois vienne vous frapper la tête et vous blesser très sérieusement. Avis aux joueurs de quilles: imaginez si une canne de petits pois peut vous tuer, ce qu'une boule de quille peut faire!



P.S. Si vous avez des idées de sujets pour le journal dont vous aimeriez avoir de l'information, vous pouvez me les envoyer par courriel: sadly_sky@hotmail.com

JUSTE UN CLICK !

Nicole Armour

www.amicalien.com

Site destiné aux aînés, retraités et pré-retraités.



<http://www3.sympatico.ca/eric.perreault>

Guide pour les amateurs de billard.

www.tarzile.com

Internaute aimant la simplicité de la cuisine, etc.



<http://www.codesi.net/laretraite>

Site dédié aux personnes à la retraite : voyages, découvertes, passe-temps etc.

www.changezperceptions.ca

Site qui a pour but de jeter un regard neuf sur le rôle fascinant que jouent les produits laitiers sur la santé.

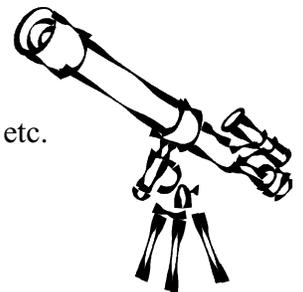


www.bioclic.ca

Découvrez la faune et la flore du Québec.

www.cyberespace.ca

Ce site traite de la station spatiale internationale, des télescopes spatiaux, etc.



<http://www.lachezprise.qc.ca>

Ce site, présenté par le Centre des Sciences de Montréal, propose sous la forme d'un jeu interactif des trucs et astuces pour l'économie de l'énergie.

CLIN D'OEIL ATOUT

Nicole Armour

Soupe au boeuf à l'anglaise

Ingrédients

2 cuil. à table d'huile d'olive	½ livre de bouf maigre coupé en cubes
1 petit oignon coupé en rondelles	4 branches de céleri coupées en morceaux
2 litres de bouillon de boeuf	½ tasse de carottes coupées en dés
½ tasse de de barley cuit	4 cuil. à table de farine tout usage
1 tasse d'eau	2 cuil. à table de ketchup
½ cuil. à thé de sauce worcestershire	sel et poivre au goût.



Dans un grand chaudron, faire dorer le boeuf et l'oignon, enlever ensuite le gras. Ajouter le céleri et le bouillon de boeuf. Laisser mijoter à feu bas pendant 1 ½ heure ou jusqu'à ce que la viande soit bien tendre. Ajouter les carottes et le barley. Cuire 20 minutes. Dans un petit bol, mélanger la farine et l'eau. Ajouter lentement à la soupe tout en brassant et cuire pendant 5 minutes. Mettre le ketchup, la sauce worcestershire, le sel et le poivre et bien brasser avant de servir.

(Cette soupe est assez consistante comme repas principal.)

Centre de Dépannage Rapide-Danseur

Vous connaissez tous le Centre de Dépannage de près ou de loin. Sa réputation est faite depuis longue date pour les services rendus à la communauté : vente de vêtements neufs et usagés à prix modiques, vente de guenilles de garage et vente d'articles de couture très en demande comme cadeaux à donner ou à s'offrir. À mentionner aussi l'organisation de la Fête des Mototouristes au mois de mai, événement qui attire de nombreux férus de la moto à notre village.

L'été passé, le Centre a subi des transformations grâce à des subven-

tions accordées par la MRC, la CP et le CLD, spécifiquement pour les travaux de construction. Les lieux sont maintenant plus spacieux et mieux organisés, un atout pour nos clients, et permettent à nos employées de travailler dans de meilleures conditions. Le Centre nouvellement amélioré et aménagé vaut vraiment le détour. On vous invite à venir l'admirer.

Dans le but de lever des fonds, le Centre organise un repas-spectacle bénéfice le samedi, 18 mars, à 17 h 30 au sous-sol de l'église de Rapide-Danseur. Musique, danses, sketches

et chansons ainsi qu'une parade de mode viendront égayer la soirée. On vous promet de vous divertir. Vous aurez en même temps la satisfaction de donner un coup de pouce au Centre. Venez nombreux.

**AUTRES NOUVELLES : VENTE 2/1
DURANT LES MOIS DE JANVIER ET
DE FÉVRIER.**

Le Centre est ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 et, à partir du mois de mars, le samedi de 13h00 à 16h00.

BEAU TEMPS OU MAUVAIS TEMPS ?

Norma Gilbert

Résumé des journées les plus froides et les moins froides pour les mois de mars et avril 2005.

La lecture du thermomètre a été prise le matin à 7 hrs à l'ombre.

Température la plus froide : le 8 mars : -33°

Température la moins froide : le 31 mars : +2°

Nombre de journées d'ensoleillement : 23

Température la plus froide : le 11 avril : -10°

Température la moins froide : les 27-28 avril : +5°

Nombre de journées d'ensoleillement : 17

Il était une fois

Le 7 juin 1935, un incendie majeur faisait rage autour de Duparquet et détruisait tout sur son passage : camps de bûcherons, bois de pulpe et de sciage. On estime à près de un million et demi de pieds de bois brûlés en cette circonstance. Les feux se propagèrent jusqu'au canton Destor. Certains colons furent obligés d'évacuer leur demeure afin d'éviter d'y périr.

Truc sècheuse....

Peut-être le savez-vous déjà, moi, je ne le savais pas. On est jamais trop prudent. Voici un petit truc pour la sècheuse. Le réparateur est allé à la sècheuse et a retiré le filtre de charpie. Il était propre. Nous nettoyons toujours la charpie du filtre après chaque utilisation de la sècheuse. Puis, il nous a dit qu'il voulait nous montrer quelque chose. Il a apporté le filtre à l'évier et a fait couler l'eau chaude dessus. « Voyez, ce filtre est comme un filet. Je suis sûr que vous savez ce qu'a l'air votre filtre de charpie - Bien L'eau chaude ne s'est que « déposée » sur le filet!! Elle n'est jamais passée au travers!!! Il nous a dit que les feuilles d'assouplisseurs sont la cause du dépôt d'un « film » sur ce filet, ce qui fait surchauffer l'unité de chauffage de la sècheuse. Vous ne pouvez pas « voir » ce film, mais il est là. Il dit que la meilleure façon de faire en sorte que votre sècheuse soit en bonne condition plus longtemps (et d'abaisser votre facture d'électricité), est d'enlever le filtre, le laver avec de l'eau chaude savonneuse, à l'aide d'une brosse à dents (ou similaire), au minimum à tous les six mois. Il dit que l'espérance de vie de la sècheuse en est doublée! Que pensez-vous de cela ???!!! On doit apprendre quelque chose de nouveau chaque jour ! Je ne savais sûrement pas que les feuilles d'assouplisseurs de tissus pouvaient faire ça. Ainsi, j'ai pensé partager cette information!

Quincaillerie Duparquet

948-2255

Liquidation de jouets *15% à 30% rabais*
Bibelots *30% rabais*

Peinture VIP velours
blanc et couleur assorties
20 % rabais

Bottes caoutchouc thinsulate spéc. 79.99\$

Ensemble de sous-vêtements Warm-thermo
rég. 59.99\$ spéc. 49.99\$

Ensemble niveau laser 7 morceaux spéc. 44.99\$

Variétés de casquettes et chandails imprimés
Entre 14.99\$ et 39.99\$

Bottes de travail spéc. 79.99\$

MESSAGE DE LA FABRIQUE

À tous les paroissiens(nes) nous souhaitons une année 2006 fructueuse, paisible et pleine de santé !

SACREMENT DU PARDON

Jeudi, le 2 février dernier, cinq jeunes ont reçu le sacrement du pardon pour la 1^{ère} fois, donné par M. le curé Marcel Lussier. Félicitation et merci à Danielle Jolin pour leur préparation !

CAPITATION

Pour ceux qui n'ont pu le faire, il est toujours temps pour faire une contribution annuelle à la capitation (dîme), qui permet de rencontrer les obligations financières de l'église.

La contribution peut être faite en vous présentant au bureau, à l'église ou par la poste à l'adresse suivante:
Fabrique St-Albert Le Grand C.P. 456, Duparquet, Q.C.
J0Z 1W0

CIMETIÈRE

Nous rappelons aux paroissiens que l'application des nouveaux règlements du cimetière entrera en vigueur en juin prochain. Pour plus de détail à ce sujet, consulter le journal Grand Héron de décembre ou communiquer avec M. Achille Lafrance au 948-2188.

Nous vous prions de prendre note que le bureau de la Fabrique est maintenant situé à l'église et vous devez entrer par les portes avant.

HEURES DE BUREAU AU PRESBYTÈRE

Lundi et mardi	13h30 à 15h30
Jeudi	10h00 à 11h30 13h30 à 15h30
Vendredi	13h30 à 15h30

En tout temps, vous pouvez rejoindre Stella Deslongchamps au 948-2650.

Et pour rejoindre l'abbé Marcel Lussier, appelez au 787-2511.

Qui me reconnaîtra ?

*Cette photo fut prise à l'automne
1957 alors que je travaillais comme
secrétaire dans un commerce de
Duparquet.*

Qui suis-je ?

Réponse à la page 14



COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EMBELLISSEMENT

VOUS ÊTES INVITÉS À NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
MERCREDI, LE 28 février à 19 HEURES
À l'Hôtel de Ville

Les membres actuels du Comité de développement et d'embellissement sont :
Pierrette Lafontaine, Guylaine Hardy, Sally Kirton, Gilbert Rivard et Claudelle Gilbert
(photo) Sally Kirton (absente)



Vous y connaîtrez le bilan de nos activités réalisées en 2004,
nos projets pour 2005 et
un prix sera remis à chacune des personnes présentes.



CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

du Sud de l'Abitibi-Ouest

REER – LE COMPTE À REBOURS TIRE À SA FIN

Chaque membre effectuant une NOUVELLE COTISATION REER à une des caisses Desjardins de l'Abitibi-Ouest aura l'opportunité de piger une capsule contenant un montant d'argent pouvant varier entre 5\$ et 100\$.

LA DATE LIMITE DE CETTE PROMOTION EST LE 10 FÉVRIER 2006

LA DATE LIMITE POUR VOTRE CONTRIBUTION POUR 2005 EST LE 1^{er} MARS 2006

***** CONCOURS DESJARDINS *****

« Desjardins paie vos taxes »

Pour participer, rien de plus simple!

Payez vos taxes municipales ou scolaires par AccèsD, Internet ou téléphone, et vous êtes automatiquement inscrit. À gagner : la valeur de votre compte de taxes. Au total, trois gagnants auront congé de taxes et chaque prix pourra atteindre 3000\$. Alors, oubliez les chèques, les timbres, les enveloppes à poster et payez vos taxes par AccèsD! Pour obtenir les détails et le règlement du concours, composez le 1 800 CAISSES ou visitez www.desjardins.com/taxes.

« L'AFFAIRE EST DANS LE SAC ! »

Pas d'épicerie à payer pendant des semaines... des mois... une année même... Ça se prend bien, non? Du 23 janvier au 31 mai, Desjardins Assurances générales vous offre la chance de gagner jusqu'à 7 500\$ en épicerie. Pour participer, rien de plus simple : demandez une soumission d'assurance-auto, habitation ou commerciale à l'agent de votre caisse. Chaque soumission vous donne une chance de gagner ! Au total, c'est 33 000 \$ en bons d'épicerie que se partageront 46 heureux gagnants. Vous êtes déjà client de Desjardins Assurances générales ? Alors, vous êtes automatiquement inscrit au concours.

PETITES ANNONCES

Club de motoneige "Le Centaure"

vous invite à sa " **SOIRÉE AILES DE POULET** " au Club de motoneige, le 25 février. Également, à la " **FÊTE À LA TIRE** " le 12 mars à compter de 13H30.

Bienvenue à tous !



Suzette dit un gros **MERCI** à **Micheline Gravel et Linda Rivard** qui ont donné au suivant le jour de Noël et la journée du Jour de l'An en lui donnant un bon coup de main pour servir ses clients, ainsi qu'à **Nicole Hardy** qui lui aide souvent durant l'année quand elle en a besoin.

Logements à louer

3 logements de 3½ pièces.

Office municipal d'habitation
Tél : 948-2546 Thérèse

Au tournoi de hockey à Barraute les 20-21-22 janvier dernier, des joueurs de Duparquet ont fait bonne figure. Dans la catégorie novice B, **Alexandre Costello, Christian Rivard et Mathieu Macameau** ont remporté la médaille de bronze.

Dans la catégorie atome A, **Étienne Boutin, Sébastien Leroux, Francis Bergeron Tremblay et Amélie Leroux** ont remporté la médaille d'or.

Félicitation à ces jeunes joueurs !



CLD ABITIBI-OUEST
Centre local de développement

Point de service du CLDAO

- ✓ Vous avez des idées de projets de développement?
- ✓ Vous aimeriez vous lancer en affaires?
- ✓ Vous avez besoin d'aide technique ou de conseils?

Le Centre local de développement de l'Abitibi-Ouest offre gratuitement ses services, tant aux individus, aux organismes qu'aux entreprises, directement dans votre localité.

Magali Cloutier, agente en développement rural, vous invite à venir la rencontrer au bureau municipal tous les 3^e mercredi du mois de 13h30 à 16h (19 octobre, 16 novembre) ou à communiquer avec elle au 333-2214. Au plaisir!

COMMUNICATION QUÉBEC

Il suffisait d'y penser !

1-800-363-1363

PROGRAMME EXPLORE

Vous êtes étudiant? Vous désirez apprendre l'anglais et découvrir une nouvelle région du Canada? Explore – Programme d'été de langue seconde vous propose cinq semaines de découvertes, de rencontres et d'échanges dans un cadre stimulant l'apprentissage d'une langue seconde. Vous pouvez participer au programme au printemps ou à l'été, selon votre préférence. La date limite d'inscription est le 28 février 2006. Pour plus de renseignements, visitez le site Internet consacré au programme (www.jexplore.ca) ou composez le 1 877 866 4242.

PROGRAMME UNIVERSEL ET GRATUIT DE VACCINATION CONTRE LA VARICELLE

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, a confirmé qu'un programme universel et gratuit de vaccination contre la varicelle est offert depuis le 1er janvier. On vaccinera dorénavant les enfants qui atteignent douze mois, un âge auquel d'autres vaccins sont déjà offerts. Quant aux enfants plus âgés, ils seront rejoints dans le cadre des activités régulières de vaccination. L'objectif de ce pro-

gramme est de protéger d'ici 2010 l'ensemble des jeunes du Québec, jusqu'à l'âge correspondant à la 3e année du secondaire. Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires en appelant Info-Santé.

REGISTRE NOTARIÉ DES DONS D'ORGANES

Depuis le 1er novembre, la population du Québec peut signifier son consentement au don d'organes et de tissus en s'inscrivant au Registre des consentements au don d'organes et de tissus de la Chambre des notaires du Québec. Ce registre, complémentaire au système permettant le consentement au moyen d'un autocollant apposé derrière la carte d'assurance-maladie, constitue un nouveau moyen de faire connaître sa volonté. Pour plus d'informations, consultez le site de la Chambre des notaires (www.cdnq.org).

CONSULTATION EN LIGNE SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Commission des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale du Québec invite la population à participer à une consultation en ligne dans le site Internet de l'Assemblée; cette consultation

porte sur la sécurité routière et touche plus particulièrement les aspects suivants : les cellulaires au volant, la vitesse excessive, les motocyclistes ainsi que les conditions hivernales. Les personnes intéressées sont invitées à se rendre dans le site Internet de la Commission afin d'y remplir le formulaire : www.assnat.qc.ca, Travaux parlementaires, Commissions, Transports et environnement.

CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT

Le Concours québécois en entrepreneuriat vise à favoriser le développement de l'entrepreneuriat au Québec en récompensant la création d'entreprises ainsi que les initiatives entrepreneuriales en milieu scolaire. Pour s'inscrire, il suffit d'obtenir le formulaire d'inscription dans le site Internet du Concours (www.concours-entrepreneur.org) et de l'expédier avec le plan d'affaires avant le 20 mars. Pour connaître les coordonnées des responsables locaux en région, ou pour plus de renseignements, il faut communiquer avec la coordonnatrice régionale, Julie Brulotte, 819 825-0368, poste223.

*Réponse du quiz "QUI SUIS-JE?"
Émé Gibouleau*

JEAN QUI VIENT, JEAN QUI VA

Nouveaux résidents

Vous avez des voisins nouvellement arrivés? Transmettez-nous l'information s.v.p. afin que nous puissions leur souhaiter la bienvenue.

Chers lecteurs,

Félicitations à Chantal Letarte, c'est son nom qui a été pigé pour le prix de 25\$ -10 ième anniversaire de l'édition de décembre. Il reste encore deux autres prix à gagner : éditions de février et avril. Découpez et remplissez le coupon de participation et déposez-le à la Caisse Populaire.



Comme vous l'avez lu en une, nos publications pourront être consultées par tous les gens intéressés à ce qui se passe chez nous. Cliquez sur un lien pour y accéder ; cliquez sur l'adresse du journal et envoyez-nous directement vos messages à publier, questions ou commentaires. N'hésitez pas à transmettre l'adresse du site à vos parents et amis. Dites-leur aussi qu'ils auront les nouvelles probablement avant la sortie du journal (papier) et qu'ils pourront les consulter jusqu'à la prochaine parution.

Excitant et un peu stressant à la fois d'imaginer le nombre de lecteurs potentiels avec internet. Combien stimulant aussi !

Avec l'avènement du 75ième anniversaire de la ville dans deux ans, j'ai pensé qu'une chronique historique serait de mise : **Il était une fois**. Les anciens de la place se remémoreront des souvenirs tandis que les autres en apprendront sur notre patrimoine local.

Nicole vous offre aussi un nouveau jeu très amusant relié au passé: **Qui suis-je ?**

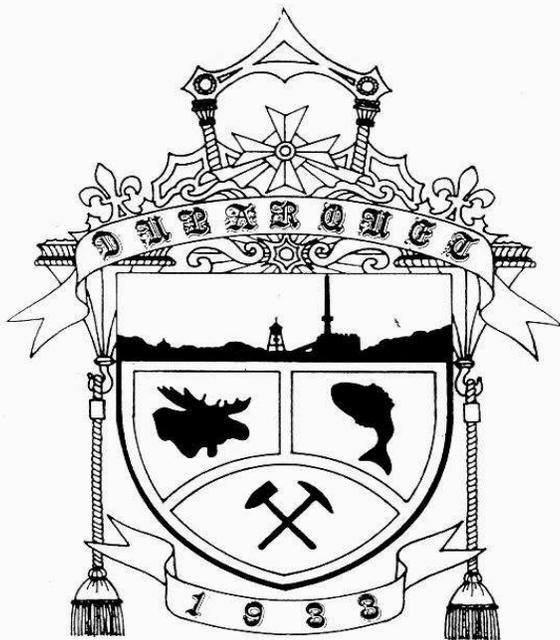
Vous avez des choses intéressantes à partager ? Ne soyez pas égoïste, faites-le donc.

Vos articles ou annonces devront nous parvenir au plus tard le 31 mars pour l'édition d'avril. Nous nous réservons le droit d'accepter ou de refuser les textes proposés. Notez que le Grand Héron se dégage de toute responsabilité concernant les opinions émises à l'intérieur de ses pages.

Le Comité du journal

Nicole Armour (rédaction)
Claudelle Gilbert (coordination, rédaction)
tél : 948-2547
Linda Rivard (mise en page, assemblage)
Pierrette Lafontaine (imprimerie)
Anik Boutin (correction)

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec et à la Bibliothèque Nationale du Canada



*Coûts des publicités
commerciales :*

*25\$ du quart de page plus
10\$ par quart additionnel
55\$ pour page complète
possibilité de prix forfaitaire annuel.*

*Pour nous joindre :
journalheron@hotmail.com*

*ou
Claudelle
Tél: 948-2547*

*Coupon de participation
pour le 10^{ème} anniversaire
Journal Le Grand Héron
Tirage de \$25.00 le 28 février 2006*

NOM: _____

SPÉCIMEN

TÉL: _____

Résidence Cachemire

*Pour personnes âgées autonomes ou
en légère perte d'autonomie, grande
chambre 13x18 avec salle de bain
complète.*

Situé dans le village de Gallichan.

*Pour plus d'informations, contactez
Lise Cadotte propriétaire
au 787-2172*



Desjardins

**Caisse populaire Desjardins du Sud de
l'Abitibi-Ouest**

Chantal Parent, Directrice générale

Représentante en épargne collective pour Les Services d'in-
vestissement Fiducie Desjardins inc.

Cabinet de services financiers

Siège Social	Palmarolle	tel. 787-2451
	Duparquet	tel. 948-2421
	Galichan	tel. 787-6902
	Poularies	tel. 782-5138
	Roquemaure	tel. 787-6320
	Ste-Germaine	tel. 787-6668

